



Grenoble, le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 15 heures 20

# COMMUNIQUE DE PRESSE N°5

## EPISODE NEIGEUX

### Mise à jour sur les Interdictions de circulation des poids lourds sur l'autoroute A51, la RN 85, la RD 529, la RD 119, la RD 1075 et la RD 1075

En raison des conditions climatiques dans le département, le préfet de l'Isère **lève** les interdictions de circulation des poids lourds supérieur à 7,5 tonnes sur les axes suivants :

- RD 1085 : au col du Banchet entre La Frette et Le Mottier
- RD 1085 : sur la descente de Rives entre le giratoire avec l'axe de Bièvre RD119 et la RD519, communes de Izeaux et Beaucroissant.
- RD 1075 : au col du Banchet entre La Bâtie-Divisin et Chirens

Les interdictions de circulation des PL sont maintenues sur l'A51 dans les 2 sens, la RN 85, RD 1075 entre Vif et le col de la Croix-Haute et la RD 529 entre Jarrie et La Mure.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules suivants **sous réserve d'équipements spéciaux** :

- aux véhicules de secours et d'intervention,
- aux véhicules d'approvisionnement en matériaux de traitement de chaussée,
- aux véhicules de transports de voyageurs,
- aux véhicules de transports urbain de personnes,
- aux véhicules de collecte de lait.

#### Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation ([www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) et [www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr)) et écoutez la radio.
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)).

#### Contact presse :

service communication de la préfecture de l'Isère : 04-76-60-48-05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)